

L'écotaxe devait les financer

TRANSPORTS PUBLICS L'ajournement de l'écotaxe et la future hausse de la TVA font peser de nombreuses incertitudes sur le financement des LGV... et le prix des billets en ville

Frédéric Cuvillier, le ministre des Transports, ne va pas avoir la partie facile aujourd'hui alors qu'il est annoncé à Bordeaux pour s'exprimer devant la « planète » transports réunie pendant trois jours au Parc des expositions, à l'occasion des 24^{es} Rencontres nationales du transport public. Deux dossiers lourds d'origine budgétaire risquent en effet de plomber l'ambiance.

Plus 3% de TVA

L'augmentation de 7 à 10 % de la TVA au 1^{er} janvier était hier le sujet le plus commenté dans les allées de cet important congrès. Elle interviendra à un très mauvais moment pour les collectivités locales qui, en 2014, puis en 2015, vont voir les dotations globales de l'État diminuer de 1,5 milliard d'euros. « Il n'y a qu'une alternative : soit nous la répercutons sur le prix des billets immédiatement, soit les collectivités qui gèrent les transports publics dans nos villes vont devoir assumer ce surcoût au détriment des autres politiques », explique Gérard Chausset, le vice-président transport d'Europe Écologie-Les Verts de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Le Groupement des autorités responsables de transports (Gart) plaidera aujourd'hui pour un dispositif spécifique pour les transports publics, mais il y a fort à craindre que ceux-ci resteront logés au régime général de TVA qui s'annonce. Le scénario le plus probable est que les élus, à la veille des municipales, ne prendront pas d'initiatives tarifaires déplaisantes mais qu'ils répercuteront progressivement cette hausse dans le temps, soit directement pour les collectivités qui gèrent leurs réseaux de transports en commun, soit via leurs délégataires (Keolis, Veolia...).

Mais le sujet le plus rude pour Frédéric Cuvillier sera celui de l'écotaxe.



Louis Nègre, vice-président du Groupement des autorités responsables de transports, évoque un contexte financier particulièrement défavorable aux transports. PHOTO THIERRY DAVID / « SO »

La commission Mobilité 21, présidée par le député PS du Calvados, Philippe Duron, a, au mois de juin dernier, proposé un tri sévère et salutaire parmi les quelque 70 projets nouveaux d'infrastructures que les élus de France avaient dessinés sans compter, avec la complicité des gouvernements successifs, dans le Schéma national des infrastructures de transport (Snit).

L'écotaxe attendue

C'est son scénario qui a été retenu par le Premier ministre, début juillet. Sur le plan budgétaire, sa mise en œuvre, d'ici à 2030, supposait l'instauration de la désormais fameuse écotaxe. Elle devait produire quelque 800 millions d'euros de recettes en année pleine. « Son ajournement pose un réel

« Nous avons besoin du produit de l'écotaxe pour engager la modernisation ferroviaire »

problème quant à la capacité de l'État de tenir ce rythme pourtant maîtrisé d'investissement dans de nouveaux projets », explique Louis Nègre, maire (UMP) de Cagnes-sur-Mer et vice-président du Gart.

Inutile de rappeler les conditions d'ajournement de cette taxe, décidée sous la pression des Bretons en colère. Il se disait même hier à Bordeaux que sa nouvelle mouture pourrait figurer au menu de la vaste réforme fiscale engagée. Plus

tard, donc ! « Nous comprenons que des ajustements puissent être faits pour les petits trajets, mais nous avons besoin du produit de l'écotaxe pour engager la modernisation ferroviaire, qui est une nécessité absolue », explique Bernard Uthurry, le vice-président (PS) du Conseil régional d'Aquitaine.

Les agglomérations sont aussi inquiètes des suites qui seront données à l'appel à projet national, en cours, pour les extensions de bus et de tramways. 450 millions d'euros sont attendus de l'État dans les villes. Les transports publics (bus, tramway, TER) ont le vent en poupe et augmentent incontestablement leur taux de fréquentation. Mais l'argent risque de manquer pour poursuivre leur développement.